



Hong Kong, le «Je me souviens» des Chinois

Par [Robin Philpot](#)

Mondialisation.ca, 09 juillet 2020

Région : [Asie](#), [Le Canada](#)

Thème: [Histoire et Géopolitique](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Il est surprenant de voir tant de commentateurs au Québec prendre parti contre la Chine et pour l'ancienne puissance coloniale britannique dans le litige sur Hong Kong. Car la prise de Hong Kong par l'Empire britannique s'est passée à exactement la même époque que la suppression brutale des Patriotes québécois, du rapport Durham et de l'Acte de l'Union du Bas et du Haut Canada, la « deuxième Conquête ».

Le dessein de l'Empire britannique dans les deux cas était le même : consolider et étendre la « merveilleuse machine de domination et de puissance britanniques ... dans toutes les parties du monde », selon l'expression du gouverneur britannique Gosford en 1835.

L'Empire britannique a, en effet, déployé son armée en 1837 et 1838 pour réprimer le mouvement des Patriotes et ainsi empêcher la création d'une « république française dans le Bas-Canada », pour reprendre les termes du rédacteur en chef du *Montreal Herald* (10 nov. 1835), lui qui faisait déjà un appel aux armes. Il s'agissait pour la Couronne britannique de conserver sa mainmise sur cette pièce capitale dans les Amériques, puisque les colonies britanniques, toujours selon le *Montreal Herald*, « mettent le globe terrestre à sa portée et la rendent maîtresse du monde ». Pour le *Herald*, il s'agissait d'un maillon essentiel qui complétait ce qu'il qualifiait de la « chaîne de supériorité commerciale qui s'étend de la côte norvégienne à celle de la Chine. »



Bataille de Saint-Denis (1837). Source : [Wikipédia](#)

Pour fortifier cette chaîne, les Britanniques se sont acharnés à mettre à genoux la Chine au moyen de l'opium, de guerres du même nom et du dépeçage de son territoire.

Le Royaume-Uni a pris officiellement le contrôle de Hong Kong en 1842 à la suite de la première guerre de l'opium, guerre qu'ils ont provoquée eux-mêmes. En réponse au refus de la Chine de commercer avec l'Angleterre, cette dernière avait inondé la Chine d'opium produit dans sa colonie voisine de l'Inde dans le but de l'affaiblir et de provoquer des guerres internes.



L'Empire britannique dans le port d'Armoy en Chine en 1841

La Chine n'a jamais oublié que cette partie de son territoire national lui a été volée. Patiente, elle a attendu 50 ans après la libération nationale de 1949 pour réintégrer dans son territoire national.



Une question de souveraineté et d'intégrité territoriale

Les 53 pays qui ont appuyé la Chine lors du vote au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU le 30 juin dernier ont bien précisé dans leur résolution qu'il s'agissait de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale d'un État membre de l'ONU. (Le Canada a voté contre cette résolution). Ce respect est le principe fondateur de l'ONU et de l'ordre international né dans la foulée la Seconde guerre mondiale.

On reproche aux Québécois de trop souvent oublier notre devise, « Je me souviens ». Or s'il y a une époque dont on se souvient, c'est bien celle des Patriotes de 1837-38. Le Québec même remplacé la Fête de la Reine – jadis Empire Day et toujours Victoria Day au Canada – par Journée nationale des Patriotes.

Pourquoi donc ne peut-on pas comprendre le « Je me souviens » de la même époque des Chinois?

Robin Philpot

Image en vedette :

Parmi les sources :

The Prophetic Anti-Gallic Letters, Adam Thom and the Hidden Roots of the Dominion of Canada de François Deschamps (Baraka 2016);

En français, *Les ennemis français de la race anglaise, Les Lettres d'Adam Thom au gouverneur en chef des Canadas, 1836* (Septentrion 22019))

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Robin Philpot](#), Mondialisation.ca, 2020

Articles Par : [Robin Philpot](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca